

1 Million

Pour toi chaque jour

Souscris à ton forfait à partir de 300F

*909#

Souscris à un forfait Ça c'est moi Net, Voix ou Mixt à partir de 300F pour être éligible au tirage au sort. Promo valable du 7 Décembre 2022 au 4 Janvier 2023. Service Client: 909

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg



N°1618

du 31
Janvier
2023



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

HAPLUCIA

P.4

WIYAO Essohana viré et remplacé par Aba KIMELABALOU

FONDS DE RIPOSTE COVID-19

Des dysfonctionnements dans la gestion des 187.585.383.961 FCfa mobilisés en 2020

P.4

CYBERCRIMINALITÉ CONTRE LES BANQUES

L'ANCy présente les défis et les opportunités de la cybersécurité aux institutions bancaires

P.8

FOPAT MARITIME

P. 3

3 heures de dialogue sans langue de bois de Faure avec les producteurs agricoles

- Sales quarts d'heures pour certains ministres, directeurs généraux ou encore coordonnateurs de projet
- Les atouts et les projets de la Région

EN PLUS...

COOPÉRATION

- TOGO-GABON : Faure en visite de travail à Libreville
- 60 ANS DU COUPLE FRANCO-ALLEMAND: de l'antagonisme à la coopération pour le bonheur des peuples...du Togo

SÉCURITÉ MARITIME

L'exercice «Obangame Express 2023», avec 32 nations dont le Togo

RÉFORMES

Le point dans les ministères et institutions de l'Etat à fin décembre 2022

LITTÉRATURE

Un ouvrage sur la littérature togolaise publié par le Codirel

SOCIÉTÉ

Le travail des mineurs, un défi majeur à relever

SPORTS

La phase pilote du processus de professionnalisation lancée

AFRIQUE

Plus de 100 millions de requins et 4000 éléphants tués par an

Les producteurs agricoles de la région maritime ayant participé au Forum des producteurs agricoles (FOPAT) qui s'est tenu dans la ville de Tsévié sont repartis chez eux, avec le sentiment d'avoir été écoutés par le Président de la République, Faure Gnassingbé qui a initié un dialogue direct avec eux.

Pendant plus 3 heures, le Chef de l'Etat a écouté les plaintes et les complaints des producteurs de la région maritime qui ont aussi enchaîné leurs doléances. Dialogue sans langue de bois qui a étonné plus d'un, tant le Président de la République s'est entièrement mis à la disposition de ses interlocuteurs...



S.E.M Faure E. Gnassingbé, Président de la République

PARUTION

Un ouvrage sur la littérature togolaise publié par le Codirel

Le CoDiReL est un laboratoire sur la littérature au sein de l'Université de Lomé. L'équipe est dirigée par l'universitaire et écrivain Kangni Alem, avec ses "collègues Molley et Amela, et bien d'autres moins connus...pendant des années". L'équipe s'est piquée d'entretenir ses doctorants et masterants sur l'état des lieux de la littérature togolaise. En 2020, en plein Covid-19, un colloque sanctionna les travaux, selon Kangni Alem. Les actes du colloque ont donné lieu à deux ouvrages.

Des travaux divers sur l'histoire, la poétique et l'enseignement de cette littérature togolaise qui continue de se faire au quotidien. C'est une étape de franchie pour le Codirel, et une pierre jetée dans le jardin de tous ceux qui continuent de travailler sur cette littérature.

Le second volume des actes,

"Littérature togolaise- Histoire, didactique poétique" vient d'être édité par les éditions Continents.

Voici un extrait d'un texte qui figure sur la quatrième de couverture : " Il n'y a pas d'horizon théorique à la littérature togolaise sans une critique radicale de sa production en voie de devenir pléthorique. L'inexistence d'une critique journalistique crée la confusion et sème la zizanie dans la réception. A l'heure des réseaux sociaux, les auteurs deviennent les critiques et les propagandistes de leurs propres œuvres sous couvert d'un simple post Facebook, un geste banal où la publicité le dispute à l'analyse critique. L'école à son tour, victime de cette absence de réception, relaie sans outils méthodologiques tout ce qui est écrit dans le champ, brouillant le message et l'objectif principal de l'enseignement de la



littérature : la formation du goût par une attention accrue aux vertus de la créativité".

Maître de conférences, Kangni Alem est l'un des actuels premiers responsables du CoDiReL (Comparatisme, Dynamique Interculturelle et Recherche en Littérature), une structure de recherche

transdisciplinaire du département des Lettres Modernes à la FLLA de l'Université de Lomé.

" Littérature togolaise- Histoire, didactique, poétique ", sous la direction de Kangni Alem, Molley, Amela, Editions Continents, 384 pages, 10.000CFA

VIENT DE PARAÎTRE

"Les Pluies Du Désert", un recueil de poèmes de Dampi DE POUKN

" Les pluies du désert " a été présenté et dédié le samedi 21 janvier 2023 à la Bibliothèque de l'Université de Lomé. Il s'agit d'un recueil de 60 pages décliné en 50 poèmes.

C'est un recueil de poèmes qui véhicule des messages d'amour, le désir, la vie ou la mort dont l'idée principale est l'analyse de la condition de la femme à travers ses envies et le regard des autres.

" J'ai plongé ma plume dans l'encre du désir, passion, vie ou mort et l'amour. Pourquoi l'amour ? L'amour

est encore possible dans ce monde où l'amour semble perdu. C'est l'occasion d'amener les lecteurs à rêver encore, à voyager à se dire que l'amour est encore possible ", a déclaré a- Dampi de Poukn

Dampi de Poukn est juriste et conseillère électorale à la MINUSCA. Passionnée de la littérature en général et de la poésie en particulier, elle reçut déjà en 2010 le premier prix de poésie des Universités de Lomé et de Kara organisé en hommage au Feu poète Ephrem Seth Dorkenoo.



Prix

Mahamat-Saleh Haroun, prix Jean-Cormier 2023

Le réalisateur, documentariste et auteur franco-tchadien Mahamat-Saleh Haroun a reçu le prix Jean-Cormier 2023 pour Les culs-reptiles (Gallimard, 2022).

Le nouveau prix Jean-Cormier 2023 a été attribué au réalisateur et écrivain franco-tchadien Mahamat-Saleh Haroun, pour Les culs-reptiles (Gallimard, 2022). Le prix récompense le meilleur livre francophone de sport de l'année.

Déjà distingué au cinéma avec

le prix du jury du festival de Cannes 2010 pour Un homme qui crie, Mahamat-Saleh Haroun, âgé de 62 ans, se voit récompensé cette fois pour son deuxième roman. " En mettant en fiction l'histoire réelle d'Eric Moussambani, ce nageur équato-guinéen dont les images, celles du "nageur le plus lent de l'histoire" ont marqué les jeux Olympiques de Sydney en 2000, Mahamat-Saleh Haroun, avec humour et générosité, donne

par la fiction une interprétation héroïque et tendre de l'aventure d'un anti-héros moderne. Le protagoniste du roman, Bourma, est au départ un "cul-reptile", un oisif sans horizon ; mais c'est par la natation qu'il parvient, lui qui ne savait pas nager, à s'inventer un destin olympique, aussi burlesque soit-il ", a expliqué le jury dans un communiqué.

Le jury, présidé par Jennifer Cormier, fille de Jean Cormier, était

composé de Maitena Biraben, journaliste et productrice, Yves Camdeborde, chef cuisinier, Mohamed Mbougar-Sarr, prix Goncourt 2021, Cécile Grès, journaliste de sport et Michel Rousseau, champion de natation.

Cette première édition du prix Jean-Cormier, lancée par le magazine Caviar et le collectif Échanges en tribunes, avait sélectionné cinq titres finalistes.

LivresHebdo

Adaptation

"Chanson douce" de Leïla Slimani adapté en série par HBO

Déjà porté à l'écran en 2019 par Lucie Borleteau avec Karin Viard et Leïla Bekhti, Chanson douce fera l'objet d'une nouvelle adaptation en minisérie de l'autre côté de l'Atlantique. Pilotée par HBO, elle sera produite par Nicole Kidman qui campera également le premier rôle. Elle donnera la réplique à Maya Erskine, scénariste et coproductrice du projet.

Paru en 2016 aux éditions Gallimard, Chanson douce, s'est hissé au rang de bestseller international. Le premier roman de Leïla Slimani fait s'entrelacer les thématiques du deuil, de la race et des classes sociales, et aligne les prix littéraires : Goncourt 2016, le Grand prix des

lectrices Elle 2017, et prix du Meilleur premier roman aux British Book Awards de 2019.

Leïla Slimani, née le 3 octobre 1981 à Rabat au Maroc, est une journaliste et femme de lettres franco-marocaine. Elle a notamment reçu le prix Goncourt 2016 pour son deuxième roman, Chanson douce.

Le 6 novembre 2017, elle devient la représentante personnelle du président Emmanuel Macron pour la francophonie, afin de siéger au Conseil permanent de l'Organisation internationale de la francophonie.

Elle est la présidente du prix du Livre Inter en 2018 et est membre du jury du Festival du cinéma américain



de Deauville. En 2020, elle publie son nouveau roman Le Pays des autres, premier tome d'une trilogie.

En 2021 paraît Le Parfum des fleurs la nuit, un récit autobiographique et de réflexion sur le métier d'écrivain.

AZIMUTS INFOS

Une vraie révolution dans le secteur des panneaux solaires

Des chercheurs du MIT ont créé une alternative aux panneaux solaires lourds, faits de verre et de silicium. Leur nouvelle technologie, plus fine qu'un cheveu, est flexible, légère, et peut être facilement produite à grande échelle.

Malgré un développement qui s'accélère, notamment à cause de la crise énergétique actuelle, les panneaux solaires rencontrent un obstacle de taille, littéralement. Ils sont épais, lourds et fragiles, ce qui complique leur installation. Des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT), aux États-Unis, viennent de mettre au point des panneaux solaires ultrafins et flexibles qui peuvent être imprimés sur n'importe quelle surface. Ils ont détaillé leur invention dans la revue Small Methods.

La structure ne mesure que 2 à 3 micromètres d'épaisseur. Ces cellules photovoltaïques produisent 370 W/kg, et pèsent 0,1 kg/m² (soit 37?W/m²), en comparaison avec des panneaux commerciaux qui produisent 20?W/kg et pèsent 10,7 kg/m² (soit 214 W/m²). Elles pèsent donc 100 fois moins que des panneaux classiques.

Des panneaux produits par impression

Ce nouveau panneau solaire est créé sur une feuille de plastique recouverte d'une couche de parylène qui sert d'isolant et protège la structure contre l'humidité. Ils ont ensuite imprimé les cellules photovoltaïques en utilisant des encres contenant des nanofils d'argent, des nanoparticules d'oxyde d'étain, et de l'argent ; le tout passe par plusieurs étapes de séchage au four. Les électrodes sont ajoutées par sérigraphie. L'ensemble est ensuite transféré sur le support final par lamination. Il devrait donc être facile de créer des panneaux de grande taille, et de les produire à grande échelle.

Même si la production électrique au mètre carré est moindre qu'avec des panneaux solaires classiques, elle devrait être compensée par des coûts de production et d'installation largement réduits. Cette nouvelle technologie pourrait être utilisée sur de nombreuses surfaces impossibles à exploiter jusqu'à présent, comme les toits des entrepôts. Ceux-ci ne peuvent pas supporter le poids des panneaux classiques. Ces nouvelles cellules photovoltaïques solaires pourraient être vendues sous forme de rouleau qu'il suffit de dérouler sur un toit. Elles pourraient également être intégrées aux voiles des bateaux, aux ailes des drones et aux toiles des tentes.

Neuf minutes pour recharger son smartphone ?

Le prochain smartphone de Realme devrait avoir la recharge la plus rapide du marché. Avec 240 watts, le GT Neo5 sera livré avec un chargeur capable de le recharger complètement en moins de 10 minutes.

240 watts ! C'est la puissance qui sera délivrée par le chargeur du prochain smartphone de Realme. Le constructeur a annoncé une conférence pour ce jeudi pour parler plus en détail de la technologie de charge rapide du GT Neo5. Actuellement, la charge la plus rapide du marché est le Redmi Note 12?Explorer de Xiaomi avec 210 watts.

D'après des images du chargeur qui ont fuité, Realme utilise la technologie SuperVOOC d'Oppo. Ce n'est guère étonnant, étant donné que les deux entreprises ont un partenariat pour la recherche et développement. Le produit final pourrait toutefois porter un autre nom. Le GT Neo5 intégrera une batterie avec deux cellules, chacune recevant 10V pour 12 A (soit 10V pour 24?A au total). Un smartphone standard peut ainsi être chargé en seulement 9 minutes, et atteindre 50?% de charge en seulement 3 minutes et 30 secondes.

Un lancement imminent pour le Realme GT?Neo5

Oppo avait fait la démonstration de cette technologie en février dernier, lors du WMC 2022. Le constructeur n'a pas encore lancé d'appareil intégrant son SuperVOOC 240?W, et donc Realme pourrait être le premier à lancer un smartphone grand public doté de cette recharge rapide.

Il faut aussi rappeler que OnePlus s'est également associé à Oppo et Realme pour combiner une partie de son département de recherche et développement il y a deux ans. Cette technologie pourrait donc potentiellement arriver sur un prochain smartphone de la marque. Le Realme GT Neo5 devrait être lancé au premier trimestre de cette année avec des versions 240 W et 150 W. Il intégrera un Snapdragon 8+ Gen 1, un écran OLED 6,7 pouces à 144 Hz, 16 Go de mémoire vive et jusqu'à 512 Go de stockage. Reste à voir le temps de recharge total de ce smartphone, qui dépendra de la capacité de sa batterie. Nous en saurons sans doute plus lors de l'annonce de Realme ce jeudi.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

NATIONALE

FOPAT MARITIME

3 heures de dialogue sans langue de bois de Faure avec les producteurs agricoles

- * Sales quarts d'heures pour certains ministres, directeurs généraux ou encore coordonnateurs de projet
- * Les atouts et les projets de la Région

Les producteurs agricoles de la région maritime ayant participé au Forum des producteurs agricoles (FOPAT) qui s'est tenu dans la ville de Tsévié sont repartis chez eux, avec le sentiment d'avoir été écoutés par le Président de la République, Faure Gnassingbé qui a initié un dialogue direct avec eux.

F. Woussou

Pendant plus 3 heures, le Chef de l'Etat a écouté les plaintes et les réclamations des producteurs de la région maritime qui ont aussi enchaîné leurs doléances. Dialogue sans langue de bois qui a étonné plus d'un, tant le Président de la République s'est entièrement mis à la disposition de ses interlocuteurs. Il n'a pas hésité à appor-

ter immédiatement et surplace des réponses et solutions selon le cas exposé. Certains ministres, directeurs généraux ou encore coordonnateurs de projet ont passé des quarts d'heures compliqués face aux interrogations du Chef de l'Etat. « Dans la dynamique de faire ressentir sa politique sociale et de proximité, des instructions, sur place sont données aux ministres, directeurs



et autres agents concernés de faire diligence aux doléances des producteurs agricoles », affirme un témoin oculaire.

Lors de ces échanges, Faure Gnassingbé a saisi l'occasion pour évoquer les atouts de la région maritime et les programmes et grands projets initiés par le Gouvernement.

Les atouts

On enregistre une pluviométrie suffisante, disponibilité de terres cultivables ; Existence de bas-fonds (humides toute l'année) exploitables et des retenues d'eau (Apédokoè, Atti-Atonvou, Apéhémé, Ando-kpomé, Avédjé, Nyaméssiva et Badja) dans l'Avé. Dans le Golfe et Agoènyivé, deux saisons pluvieuses ; Possibilité de cultures maraîchères dans le bassin versant de Zio et le long de la côte maritime ; Côte maritime accessible et un plan lagunaire favorisant la pêche etc.... Disponibilité de bas-fonds humides aux sols riches et de cours d'eau, des lagunes et des lacs sur de grandes superficies ; Sols de qualité variable avec de multiples zones marécageuses dans les LACS. Zones disponibles et propices à la production des légumineuses et des tubercules ; Forte potentialité de main d'œuvre dans le VO. Terres propices aux palmeraies et Présence des actifs agricoles propriétaires des palmeraies tirant un revenu substantiel de la distillerie dans le Yoto sans oublier la disponibilité des Terres cultivables dans le ZIO et l'existence des Bas-fonds humides aux sols riches dans le Bas-Mono.

Les projets.

Actuellement, ils sont au nombre de 5. Il s'agit du **Projet d'Aménagement et de Réhabilitation des Terres Agricoles dans la zone de Mission TOVE (PARTAM)** avec deux périmètres irrigués d'une superficie totale de 525 ha ; 15 magasins de stockage et 15 aires de séchage sont construits ; deux mini adductions d'eau réalisées ; une mini adduction d'eau potable réhabilitée ; 47 km de pistes de désenclavement sont réhabilités ; 15 motoculteurs avec accessoires, 12 batteuses, 10 vanneuses de riz paddy et 8 décortiqueuses acquies ; Extension du réseau électrique dans la zone du projet ; 300 producteurs alphabétisés ; l'ancien Centre Rizicole du Zio (CRZ) construit dans les années 70 est réhabilité pour servir du siège du Projet (bureaux et

logements du personnel) ; un bâtiment au niveau du barrage est construit ; six bâtiments scolaires de 3 classes chacun sont construits et équipés en tables bancs ; 29 étangs piscicoles installés avec infrastructures d'exploitation des bassins piscicoles (clôture grillagée, hangar ; magasin de stockage, lampadaires solaires) ; 4 électropompes acquies ; 15 lampadaires solaires installés ; 2 chaînes complètes de transformation du riz installées ; une nouvelle station de pompage réalisée.

Il y a aussi le **Projet d'aménagement hydro agricole de la Basse Vallée du fleuve Mono**

fourches, 5 chaînes d'arpenteur) sont également acquies en 2012 ; 17 OP créées dans les 6 villages ; 20,7 km de pistes de désenclavement des villages construites ; 17 Sociétés Coopératives Simplifiées (Scoops) fonctionnelles et travaillant sur l'ancien périmètre et comptant 123 membres (72 hommes et 51 femmes). 24 nouvelles Scoops en en constitution sur le périmètre d'extension avec près de 220 membres (130 hommes et 90 femmes) ; 700 personnes au moins affectées par le projet sont dédommagées ; dispositifs anti-retour et de manutention des électropompes installés



(PBVM) avec plus de 600 exploitants agricoles bénéficient des actions du projet ; 89 ha d'ancien périmètre ont été aménagés et exploités en système de production de riz irrigué. 375 hectares ont été aménagés sur le nouveau site ; 7 pompes hydromécaniques ont été installées ; 1 ancien magasin de stockage réhabilité, 8 nouveaux magasins de stockage et 7 aires de séchage construits sur une prévision de de 9 magasins à construire/réhabiliter ; 21 km km de pistes de désenclavement construites ; 1 mini adduction d'eau potable a été construit et est mis en exploitation par les populations des six villages couverts par le projet (1 forage profond de 180 ml, 1 château de 50 m3, 40 bornes fontaines, (à branchements privés de base et 1 réseau d'adduction de 15 km) ; 12 blocs de latrines ECOSAN communautaires et 75 blocs de latrines ECOSAN individuelles sont construits sur des prévisions respectives de 12 et 75 latrines ; 12,5 ha de périmètre reboisé ; Ligne électrique MT/BT de 9 km d'Agomé-Glozou installée ; 01 tracteur avec accessoires, 18 motoculteurs avec accessoires, 02 batteuses de riz, 02 vanneuses de riz, 02 décortiqueuses de riz, et 30 appareils de traitement (pulvérisateurs à dos) sont acquies ; De petits équipements agricoles (06 bâches, 01 balance bascule, 02 talkies walkies, 10 brouettes, 20 arrosoirs, 10 bottes, 10 haches, 10 seaux, 10 coupecoupes, 10 pioches, 10 râtaux, 10 pelles, 10 cordeaux, 10

Quant au **Projet de Développement Rural de la plaine de Djagblé (PDRD)**, on parle de l'aménagement hydroagricoles de 340 ha ; de la construction des 25 km de pistes de désenclavement ; de la réalisation du mini AEP (9 bornes fontaines construites + 2 châteaux d'eau + 13 000 mètres linéaire de réseaux construits) ; de la construction et équipement en mobilier scolaire de 7 bâtiments scolaires ; de la réhabilitation d'une USP ; de la construction d'un CMS et de l'achèvement de l'alphabetisation fonctionnelle.

En lien avec le **Projet d'appui au secteur agricole (PASA)**, on reconnaît ; 78 élevages commerciaux financés ; 1 408 poulaillers et bergeries traditionnelles améliorées construits ; un abattoir moderne de poulailler en cours de construction ; 86 fermes piscicoles appuyées ; Deux centres d'alevinage mis en place ; Une plateforme de fumage construite ; Une unité de transformation d'ananas.

Il faut ajouter les **23 Aménagements des ZAAP** aménagées dans 23 cantons sur les 75 que compte la région pour 1397 producteurs installés.

Le chef de l'Etat a aussi évoqué avec les producteurs la complexité de la Région maritime, proche de la Capitale Lomé qui s'étend rapidement et réduisant les surfaces cultivables. Il a également donné des éclaircis sur la PIA, une vraie opportunité des investissements locaux comme étrangers.

SÉCURITÉ MARITIME

L'exercice «Obangame Express 2023», avec 32 nations dont le Togo

Eric J.

Obangame Express, le plus grand exercice maritime multinational d'Afrique occidentale et centrale, a donné, le 23 janvier 2023, le coup d'envoi de sa douzième année avec 32 nations participantes dont le Togo. L'exercice Obangame Express 2023, organisé à Lagos au Nigeria, comprendra des scénarios d'entraînement dans les ports et en mer, notamment la familiarisation avec les centres d'opérations maritimes et des échanges sur les soins médicaux, les opérations de recherche et de sauvetage et les techniques d'abordage. Et pour cause, «l'activité maritime illicite menace les efforts de

Comme l'un des trois exercices régionaux facilités par la NAVAF, il offre des possibilités de collaboration aux forces africaines et américaines ainsi qu'aux partenaires internationaux afin de répondre aux préoccupations maritimes transnationales communes. La coopération permanente de la NAVAF en matière de sécurité maritime avec les partenaires africains se concentre sur la résolution des problèmes de sécurité et de sûreté maritimes dans la région.

L'exercice est une occasion pour les partenaires partageant les mêmes idées de travailler ensemble pour développer des solutions africaines aux défis transnationaux

exercice militaire, car nous sommes fermement convaincus que la sécurité maritime au Nigeria et chez ses voisins entraînera une plus grande prospérité pour l'ensemble de la région», a ajouté Mary Beth Leonard, ambassadrice des États-Unis au Nigeria.

L'exercice se déroule dans cinq zones du sud de l'Océan atlantique et du Golfe de Guinée – de l'île ouest-africaine du Cap-Vert aux côtes centrafricaines de l'Angola, en passant par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Les 32 nations participant à Obangame Express 2023 sont l'Allemagne, l'Angola, le Bénin, le Brésil, le Cap-Vert, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, l'Italie, le Liberia, le Maroc, la Namibie, le Nigeria, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. La CEDEAO et la CEEAC y participent également.

Les États-Unis partagent un intérêt commun avec les nations africaines partenaires pour assurer la sécurité, la sûreté et la liberté de navigation dans les eaux entourant le continent, car ces eaux sont essentielles à la prospérité de l'Afrique et à son accès aux marchés mondiaux. Depuis plus de 80 ans, les Forces navales américaines Europe-Forces navales américaines Afrique (NAVEUR-NAVAF) ont forgé des relations stratégiques avec leurs alliés et partenaires, en s'appuyant sur un socle de valeurs communes pour préserver la sécurité et la stabilité.

(suite à la page 4)



Exercice Obangame Express 2022 au Togo

développement régional, affaiblit la sécurité des États et prive nos partenaires africains des précieuses ressources sur lesquelles ils comptent pour assurer leur croissance économique et une gouvernance efficace. L'exercice Obangame Express est une occasion importante d'améliorer nos capacités collectives, de renforcer la confiance entre nos nations et de promouvoir la stabilité dans une région du monde d'une importance vitale», a déclaré l'amiral Stuart B. Munsch, commandant des forces navales américaines Europe-Afrique, cité par le site maritimafrika.com qui reprend U.S. Naval Forces Europe-Africa.

communs et promouvoir la sécurité mondiale. Le Nigeria, hôte de l'édition 2023, est un partenaire important des États-Unis dans la promotion d'un Golfe de Guinée pacifique et bien surveillé. Le Nigeria possède également la plus grande marine de la région du Golfe de Guinée et joue un rôle essentiel dans la sécurité et la stabilité en Afrique. «L'Obangame Express 2023 reflète l'engagement continu des États-Unis envers leurs partenaires du Golfe de Guinée, qui s'efforcent d'assurer la sécurité de leurs populations, de leurs économies et de leurs ressources. Nous sommes ravis que le Nigeria accueille cet

FONDS DE RIPOSTE COVID-19

Des dysfonctionnements dans la gestion des 187.585.383.961 FCfa mobilisés en 2020

Late Pater

Il était aussi tant réclamé au Togo, à la suite des scandales au parfum de détournements de fonds qui éclaboussaient des personnalités dans certains pays africains. Le rapport de gestion des Fonds de Riposte et de Solidarité Covid-19 (FRSC) au Togo est désormais disponible. Du moins, pour le compte de l'année 2020. C'est le Gouvernement qui a commandité auprès de la Cour des comptes, un audit des ressources mobilisées et des dépenses exécutées par l'intermédiaire du ministre de l'Economie et des finances, pour la gestion 2020. Clairement, l'Exécutif veut avoir «une opinion professionnelle et indépendante en vue de donner l'assurance que les ressources mobilisées à travers le FRSC pour faire face aux dépenses de la riposte à la Covid-19 sont utilisées conformément aux clauses des accords de dons et prêts, d'une part, et dans le respect des textes en vigueur et de ceux pris dans le contexte d'urgence sanitaire, d'autre part, au titre de l'exercice budgétaire 2020». Au départ, l'audit doit concerner la gestion close au 31 décembre 2020 mais la Cour des comptes a également examiné les opérations dont l'exécution a chevauché entre la gestion 2020 et la gestion 2021.

Dès les premières pages de son rapport définitif, qui a été établi dans le respect du principe du contradictoire, la Cour a étalé les limites à son travail : l'inaction ou la réaction tardive de certains acteurs impliqués dans la gestion des fonds, dans la production des informations demandées, notamment le ministère de l'économie numérique (les informations relatives à l'exécution du programme NOVISSI, transmises par le biais de la Direction du Trésor, ne sont parvenues à la Cour que le 20 décembre 2021 lorsque le rapport provi-

soire d'audit était en cours d'adoption) et les responsables des deux sociétés de téléphonie mobile (Moov Africa Togo a fait parvenir à la Cour une correspondance contenant les informations requises le 26 janvier 2022, soit un mois après la transmission du rapport provisoire au ministre de l'Economie et des finances ; Togocom n'a pas du tout répondu) ; la Cour n'a pas l'expertise nécessaire pour vérifier la qualité des équipements médicaux qui ont été acquis et n'a pas non plus eu le temps nécessaire pour recourir aux services d'un expert en la matière ; les difficultés inhérentes à la vérification de certains postes de dépenses importantes, notamment le matériel consommable (masques de protection, médicaments, gels, réactifs, etc.) acquis par l'Etat, faute de comptabilité matières ; les difficultés d'accès aux fournisseurs ou prestataires non-résidents.

Place aux **ressources Covid-19 mobilisées et aux dépenses**. A la date du 31 décembre 2020, de la part des partenaires techniques et financiers, un montant de 36.893.576.159 francs Cfa a été décaissé comme dons et 141.443.084.340 francs Cfa comme prêts. En plus, les autres ressources générées par les activités de riposte se chiffrent à 9.248.723.462 francs Cfa dont 1.879.436.162 comme participation aux tests PCR. Parallèlement, le total des dépenses exécutées en 2020 s'élève à 108.247.797.289 francs Cfa dont 82.010.950.220 francs Cfa pour les mesures de résilience économique et sociale (programme Novissi, TDE, CEET, SGM, ministère de l'agriculture (engrais), ministère du commerce (achat de riz), MIFA, ANPGF-PME/PMI, OTR (mesures fiscales et douanières)). «Les dépenses effectuées à partir des mises à disposition de fonds au profit de dix-huit

(18) institutions, ministères et autres entités ont fait l'objet de règlement effectué presque entièrement en espèces, mode de règlement qui comporte beaucoup de risques. Or la mise en place d'un mécanisme de contrôle interne, approprié pour réduire ces risques, avait été omise. Les dépenses relatives aux mesures de résilience économique et sociale ont été réalisées dans un cadre qui respecte l'orthodoxie financière», dit la Cour.

Sur la gestion qui en a été faite par les acteurs concernés, la Cour des comptes observe **plusieurs insuffisances**. C'est ainsi qu'on peut découvrir que certains paiements effectués sur le FRSC ont porté sur des dépenses non prioritaires ou n'ayant pas de liens directs avec la mise en œuvre des mesures de riposte contre la Covid-19. Plusieurs dépenses ont été exécutées sans respecter : la procédure normale (des dépenses sont payées simplement sur présentation de facture sans aucun acte d'engagement préalable (bon de commande, lettre de commande, bon d'engagement appuyés par des devis, ordre de mission, etc.) ; la production des pièces justificatives nécessaires ainsi que les formalités administratives requises (des paiements de dépenses ont été effectués malgré l'absence de bordereaux de livraison ou de procès-verbal de réception ni de certification de service fait ou de certification de prise en charge au livre journal d'inventaire) ; le caractère libératoire du règlement (des dépenses sont payées sur présentation de factures non acquittées par les créanciers) ; le principe de la séparation des fonctions d'ordonnateur de comptable (il est constaté que les fonds mis à la disposition des comités locaux de gestion de la Covid (CLGC) sont remis à leurs présidents qui ont engagé, liquidé et payé les dépenses concer-

nées) ; la production régulière des pièces justificatives des dépenses au comptable de rattachement (des préfets, des DAF, certains membres de la Coordination nationale de gestion de la riposte et d'autres agents des administrations concernées se sont vu confier des sommes parfois importantes sans avoir la qualité de comptable public). Par exemple, on a acheté des cartons de boîte de gants pour 225 millions de francs Cfa ou 120.000 masques pour 60 millions de francs Cfa, sans lettre de commande ou document de marché ; haricot, huiles végétales et vivres pour 84,917 millions de francs Cfa sans carte d'opérateur économique ; gels et masques pour 84,935 millions de francs Cfa, sans lettre de commande ; frais de représentation et d'intervention pour 8,475 millions de francs Cfa, suivi clinique pour 30 millions, sans pièces justificatives ; riz pour 8.601.390.000 francs Cfa, sans lettre de commande selon le droit national, etc.

Par ailleurs, il est écrit que «les membres du comité scientifique exercent leur fonction d'expertise à titre bénévole. Ils ne perçoivent pas de rémunération ou avantage dans le cadre de leur fonction». Mais il est constaté que des avantages en numéraires, sous des dénominations comme honoraires, intéressements, gratifications, primes et indemnités, ont été servis aux membres des comités et à certains personnels dits d'appui en l'absence d'actes des autorités compétentes, que les taux pratiqués pour ces paiements varient parfois d'une période à une autre sans qu'aucune justification ne soit produite dans les dossiers. Les montants individuels mensuels de ces primes allouées aux personnels, tant civil que militaire, varie de 50.000 francs à 1.100.000 francs, sans que l'on sache la base de ces variations. Ce qui

créé des risques réels de double emploi au niveau de certaines personnes qui occupaient déjà des responsabilités et bénéficiaient des avantages (primes et indemnités) liés à leurs postes.

Des cas de non-conformité et de conflit d'intérêts ont aussi marqué la **réquisition des hôtels publics ou privés** au profit de l'hébergement d'urgence des personnes suspectées d'infection au coronavirus. A l'analyse, on a trouvé des auberges, villas, maisons d'habitation, campements, gîtes et centres d'accueil réquisitionnés même si certains ne le sont que de nom et d'autres insalubres et inadaptés à l'hébergement. L'arrêté du 31 mars 2020 portant réquisition n'est donc pas bien appliqué. La liste des structures d'hébergement réquisitionnées dans une localité est dressée par le Préfet, en lieu et place du ministre du Tourisme, sur demande du Coordinateur national Covid-19, en lieu et place du ministre de la Santé, en l'absence d'une expression des besoins réels. Dans certains cas, la réquisition par le Préfet est orale. Au même moment, le ministère du Tourisme a établi une proposition de liste des hôtels éligibles qui n'a pas été prise en considération dans le processus de réquisition. Résultats : des réquisitions douteuses et inutiles, la réquisition de certaines structures appartenant à certains membres des comités locaux de gestion, des cas de surfacturation au niveau des factures des loyers du fait du non-respect des tarifications habituelles, la non harmonisation des loyers, la non fiabilité de certaines factures, double emploi sur certaines factures car les membres de l'équipe médicale et celle des forces de l'ordre ont eu à être hébergés et restaurés dans certaines localités alors qu'ils perçoivent régulièrement des indemnités au titre de leurs missions respectives... «Tous

ces manquements ont conduit le ministère du Tourisme à procéder à un règlement d'un montant de 3.169.778.919 FCFA représentant 50% du montant total des factures en attendant qu'il y ait une clarification de la situation au niveau des hôtels».

Autres observations : des marchés partiellement exécutés mais totalement payés, comme celui de six caméras thermiques (6 caméras payées, 5 livrées, soit un préjudice financier de 12.500.000 FCFA à l'Etat, 4 installées qui connaissent des dysfonctionnements dus à l'environnement inapproprié) ; des marchés non encore réceptionnés malgré l'expiration des délais d'exécution et les huit mois de prorogation ; des marchés exécutés avec retard ou non exécutés à la date de clôture de l'audit ; paiement des transferts monétaires aux personnes inéligibles au démarrage de l'opération (cas de retraités, des étudiants et des retraités) ; pas de réponse à la demande de production des états consolidés de l'exécution du programme NOVISSI au 31 décembre 2020 ; manque de suivi des opérations de transferts monétaires NOVISSI ; non-conformité des modalités de transfert de fonds sur les comptes de Togocom et Moov Africa Togo au décret du 2 juillet 2020 ; non-respect de la procédure de reddition des comptes prévue par le décret...

Il faut rappeler que le Fonds de Riposte et de Solidarité Covid-19, créé par ordonnance le 11 mai 2020, est destiné au financement de toutes les actions envisagées dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de riposte contre la pandémie du coronavirus. Il est doté d'un montant de 400 milliards de francs Cfa, mobilisable sur plusieurs années et réparti en 110 milliards (riposte sanitaire), 110 milliards (résilience) et 180 milliards (relance économique).

HAPLUCIA

WIYAO Essohana viré et remplacé par Aba Kimelabalou

Late Pater

L'information date déjà d'une semaine mais elle est passée sans bruit. C'est un décret signé par Faure Essozimna Gnassingbé le 24 janvier 2023 qui porte nomination du président de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA), sur rapport du ministre des droits de l'homme. Il dit : «Monsieur **Aba Kimelabalou**, Magistrat du premier grade, précédemment Directeur Général du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), est nommé Président de la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA)».

Monsieur Wiyao Essohana est débarqué et remplacé à la tête de l'institution administrative indépendante, chargée de promouvoir et de renforcer la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées dans les administrations, les établissements publics, les entreprises privées et les organismes non étatiques. Il faisait partie des sept (7) membres de la Haute autorité

nommés par décret du Président de la République le 3 janvier 2017. Ce magistrat a été aussi président des tribunaux de première instance de Sokodé et de Mango, juge puis doyen des juges d'instruction au tribunal de première instance de Lomé, substitut général au Parquet général près la Cour d'appel de Lomé. L'opinion nationale continuera de lui reprocher l'absence de répression contre la corruption durant les six ans de gestion, alors même qu'il clamait en 2019 : «On va nous sentir sur le plan de la répression aussi !».

Son remplaçant, Aba Kimelabalou, qui était juge à la cour africaine des droits de l'homme et des peuples, a été élu en février 2018 et a présidé le principal organe de lutte contre le blanchiment de capitaux, la cybercriminalité, le financement du terrorisme, les criminalités transfrontalières, etc. dans l'espace CEDEAO durant quatre ans. Il est remplacé depuis le 1er août 2022 par Edwin W. Harris Jr.

Selon la loi du 28 juillet 2015, la mission de la HAPLUCIA se décline en quatre principaux axes : la prévention des actes de corruption par des activités de sensibilisation, d'in-



Aba Kimelabalou, nouveau président de la HAPLUCIA

formation, d'éducation et de vulgarisation de textes ainsi que la promotion d'un système de gouvernance qui prévient les conflits d'intérêts et l'enrichissement illicite ; la répression à travers la collecte et le traitement des plaintes et dénonciations des faits de corruption ; la protection des dénonciateurs et le respect du principe de la présomption d'innocence ; et la coopération avec les institutions internationales et autorités homologues, la facilitation de l'entraide judiciaire portant sur les actes de corruption ou d'infractions assimilées et les actions concertées avec les organismes étatiques, le secteur privé et les organisations de la société civile qui luttent contre la corruption.

RÉFORMES 2022

Le point dans les ministères et institutions de l'Etat à fin décembre

Eric J.

La revue de mise en œuvre des réformes à fin décembre 2022 dans les ministères et institutions de l'Etat vient d'être faite. Dans les faits, il s'agit de : (i) faire le point des réalisations de l'année 2022 avec l'ensemble des acteurs ; (ii) faire un retour d'expériences pour identifier les forces et faiblesses dans la mise en œuvre des réformes au cours de l'année 2022 ; et (iii) tirer des leçons à prendre en compte dans le processus d'actualisation des réformes pour la période 2023-2025 et dans l'élaboration des plans de travail et budget annuel (PTBA 2023) des réformes.

Kpobbié Tchasso AKAYA, Secrétaire Général, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances a relevé l'importance des revues qui constituent un cadre d'analyse avec tous les acteurs permettant de recueillir les contributions et d'améliorer le suivi et la mise en œuvre des réformes. Il a rappelé l'éligibilité du Togo au programme compact de Millenium Challenge Corporation (MCC) des Etats-Unis en décembre dernier, fruit d'intenses réformes.

La présentation du rapport de mise en œuvre des réformes à fin décembre 2022 dans les ministères et institu-



Kpobbié Tchasso AKAYA, Secrétaire Général du MEF

tions de l'Etat a porté sur l'état de mise en œuvre des réformes prioritaires de la feuille de route et des réformes opérationnelles notamment les réformes de la gestion des finances publiques et les réformes au niveau sectoriel. S'agissant plus précisément des réformes de la gestion des finances publiques et des réformes au niveau sectoriel il ressort des résultats que les taux d'exécution physique et financière se situent respectivement à 75% et à 68% à fin décembre 2022.

Les participants ont pris connaissance de quelques défis en matière des réformes et des approches de solutions sont envisagées ainsi que la méthodologie de sélection, de programmation et de suivi évaluation des réformes. Les échanges ont porté, entre autres, sur : (i) les mesures

d'accompagnement à prendre pour améliorer davantage la mise en œuvre des réformes ; et (ii) le dispositif de contrôle et d'audit notamment la mise en place des structures d'audit et d'inspection au sein des départements ministériels et institutions de l'Etat conformément à la loi organique relative aux lois de finances.

De manière générale, les participants ont proposé : (i) d'insérer les réformes communautaires UEMOA dans les plans de travail et budget annuel (PTBA 2023) des réformes des ministères ; (ii) d'opérationnaliser le fonds d'études destiné à la réalisation des études dans la mise en œuvre du programme des investissements publics ; (iii) de doter les ministères de lignes budgétaires pour leur permettre de renforcer les capacités des agents ; (iv) de renforcer les capacités du Secrétariat Permanent chargé des réformes (SP-PRPF) par la mise en place d'une cellule pour la collecte et l'analyse des informations statistiques sur les réformes.

Le Secrétaire général, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances, a enregistré les propositions et les observations formulées pour améliorer la mise en œuvre des réformes.

FOOTBALL PROFESSIONNEL AU TOGO/

Les acteurs se retrouvent pour lancer la phase pilote du projet

Décidés à rendre effectif le projet de création de la Ligue Professionnelle du Togo, le ministère des Sports et la Fédération Togolaise de Football ont procédé vendredi 27 janvier à Lomé, au lancement de la phase pilote du processus de professionnalisation.

Hervé A.

Cette professionnalisation du football au Togo qui répond d'ailleurs à l'agenda du gouvernement togolais, vise à donner un nouvel élan au football national. Ainsi conformément aux dispositions relatives à l'organisation, au développement et à la promotion des activités physiques et sportives au Togo, le département ministériel s'est engagé depuis plusieurs mois en collaboration avec la FTF dans une démarche de professionnalisation du sport roi.

Pour baliser la voie au démarrage effectif du championnat professionnel de football dans le pays, des acteurs parmi lesquels les représentants des différentes Ligues régionales se réunissent à Lomé. Les travaux de cet atelier ont été officiellement lancés ce vendredi à Lomé par la ministre des sports et des loisirs, Dr Lidi Bessi Kama en présence du pré-



sident de la FTF, le Colonel Guy Kossi Akpovy.

"Il est temps pour le football togolais de passer à l'âge adulte et de devenir une industrie professionnelle. Cela nécessite un engagement à long terme de

la part de chacun d'entre nous, mais je suis confiant que nous pouvons relever ce défi ensemble", a déclaré le Colonel Guy Kossi Akpovy avant d'ajouter "Au regard de la qualité des participants et de l'engagement de tous, je reste persuadé

que des enseignements pertinents sortiront de nos échanges. Ils permettront à chacun de nous, en particulier à la FTF, de jouer sa partition, pour une professionnalisation du football togolais qui prend en compte notre contexte sans trop se démarquer des normes édictées par la FIFA".

Pour sa part, le ministre des sports et des loisirs, Mme Lidi Bessi Kama a indiqué que "la concrétisation de ce projet permettra au gouvernement et aux acteurs concernés de rendre le football togolais beaucoup plus attractif, compétitif & profitable aux joueurs et aux investisseurs."

Rappelons qu'au cours de cet atelier, les participants discuteront des étapes nécessaires pour atteindre l'objectif de professionnalisation, y compris la création de la ligue professionnelle, l'amélioration des infrastructures et la gestion des clubs.

BREVES

Djokovic félicité après son 22e titre en Grand Chelem

Les deux principaux rivaux de Novak Djokovic ont tenu à saluer le nouvel exploit du Serbe, vainqueur dimanche à Melbourne de son dixième Open d'Australie et de son 22e sacre majeur.

Rafael Nadal a félicité Novak Djokovic pour "l'incroyable accomplissement" qu'il a réalisé en remportant l'Open d'Australie de tennis dimanche à Melbourne, égalant ainsi son record de 22 titres du Grand Chelem. Il a ajouté sur son compte Instagram : "Toutes mes félicitations à toi et à ton équipe ! Bien mérité. Profite-bien Nole !" Djokovic et Nadal partagent le record du plus grand nombre de tournois majeurs remportés par un joueur masculin après la victoire du Serbe en finale aux dépens de Stefanos Tsitsipas 6-3, 7-6 (7/4), 7-6 (7/5).

Le Suisse Roger Federer, premier vainqueur de 20 titres majeurs avant de prendre sa retraite l'an dernier, a également salué Djokovic dans une story Instagram dimanche : "Un effort incroyable, encore une fois ! Toutes mes félicitations."

La joueuse de tennis australienne Margaret Court compte le plus de succès en Grand Chelem avec 24 titres majeurs en simple, devant l'Américaine Serena Williams, qui en a accumulés 23.

La Chine pour le retour des athlètes russes

A la différence de plusieurs pays européens, la Chine a exprimé son soutien à l'annonce par le CIO, en fin de semaine passée, d'un possible retour des athlètes russes et biélorusses dans les compétitions internationales. Elle l'a fait par le biais de son comité national olympique (COC).

"Le Comité olympique chinois part du principe que les athlètes du monde entier doivent avoir les mêmes droits de participation aux compétitions, explique l'instance dans un communiqué. Leur participation devrait être déterminée par leurs performances athlétiques et ne devrait pas dépendre de facteurs tels que la politique ou la guerre. La Chine a toujours adhéré au principe de neutralité politique dans le sport et s'est opposée à la politisation du sport".

Dans la même logique, le Comité olympique chinois explique vouloir "soutenir activement" les efforts de l'Association des comités olympiques asiatiques (OCA) d'initier le mouvement en autorisant les athlètes des deux pays dans les compétitions en Asie, dont les prochains Jeux Asiatiques, prévus cette année dans la ville chinoise d'Hangzhou. Il se dit même prêt à "établir une plate-forme pour la protection de tous les athlètes, y compris les russes et biélorusses, afin de protéger les valeurs olympiques."

Les Etats-Unis s'offrent la Copa America

Retour aux Etats-Unis pour la Copa America. Après une première édition en 2016, la compétition continentale y sera disputée pour la deuxième fois en 2024. L'annonce en a été faite en fin de semaine passée par la Confédération d'Amérique du Nord, centrale et des Caraïbes de football (CONCACAF).

L'édition 2024 rassemblera dix pays de la Confédération sud-américaine (CONMEBOL) et six issus de la CONCACAF. Elle servira de test grandeur nature pour les Etats-Unis, deux ans seulement avant le Mondial 2026 co-organisé avec le Mexique et le Canada. Le tournoi permettra également aux trois pays de se préparer sportivement pour le Mondial en l'absence de rencontres de qualification, les trois nations hôtes ayant l'assurance de participer à la phase finale de la Coupe du Monde.

La Copa America devait initialement se disputer cette année, mais elle a été repoussée d'une année en raison de la crise sanitaire. L'Equateur avait été pressenti pour en assurer l'organisation, avant que les deux confédérations continentales se mettent d'accord pour l'attribuer aux Etats-Unis.

La Pologne évoque un boycott

Il vient d'un pays voisin. Le ministre polonais des Sports, Kamil Bortniczuk (photo ci-dessus), a profité d'une conférence de presse en fin de semaine passée pour brandir à son tour la menace d'un boycott des Jeux de Paris 2024 si la Russie et la Biélorussie étaient autorisées à participer. "Je ne peux pas imaginer un tel scénario, a expliqué Kamil Bortniczuk en référence à un retour des athlètes des deux pays dans les compétitions internationales.

Mais s'il devait se produire, la Pologne et d'autres pays pourraient lancer un ultimatum". Selon le ministre polonais, une coalition de pays européens pourrait exprimer leur soutien à la position de l'Ukraine en initiant un boycott des Jeux de Paris 2024. Elle serait menée, en plus de la Pologne, par la Grande-Bretagne. Même son de cloche au Comité olympique polonais (PKOl).

Son président, Andrzej Kra?nicki, a déclaré dans un communiqué de presse publié vendredi 27 janvier : "Jusqu'à ce que la guerre barbare en Ukraine prenne fin, aucun athlète russe ou biélorusse ne devrait participer à des événements internationaux, y compris les Jeux olympiques." La Pologne doit accueillir l'été prochain la troisième édition des Jeux Européens, à Cracovie et dans la région de Malopolska. Une compétition où la Russie et la Biélorussie ont été bannies.

DEVELOPPEMENT

La CAF organise son premier atelier stratégique pour les directeurs des organismes zonaux

La Confédération Africaine de Football (CAF) a entrepris le premier atelier stratégique pour les directeurs exécutifs des unions zonales afin de les aider à renforcer leurs opérations afin de forger davantage le développement du jeu sur le continent.

Sous les auspices de Sarah Mukuna, directrice des associations membres (AM) de la CAF, les six directeurs exécutifs des organismes régionaux étaient présents à Alger pour l'initiative de renforcement des capacités visant également à améliorer l'efficacité.

Les domaines prioritaires identifiés au cours de la réunion étaient les compétitions, le calendrier du football, le soutien financier, les examens centraux d'audit, le renforcement des capacités des AG et d'autres activités programmées par la CAF.

L'événement de deux jours, organisé en marge du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) TotalEnergies en Algérie, a produit une vision commune pour le développement continu des zones et a conçu une feuille de route pour y parvenir.

Parmi les personnes présentes figu-

raient Mahmoud Hammami de l'UNAF, la directrice de la COSAFA Sue Destombes, Auka Gecheo du CECFA, Martin Elonge de l'UNIFFAC ainsi que les directeurs de WAFU A et WAFU B Gaye Mapathe et Boureima Balima respectivement.

Mukuna, qui a rejoint la CAF en juillet 2022 pour diriger la nouvelle division des associations membres, a déclaré que le nouvel objectif de la CAF est de faire évoluer les structures de gouvernance à tous les niveaux afin de fournir des services sportifs et administratifs aux AM aussi efficacement que possible.

"Nos organes zonaux sont un élément essentiel dans le développement de notre football. Tout commence dans nos zones, donc notre objectif est d'être plus professionnels dans nos activités", a déclaré Mukuna à CAFOnline.com.

"Vous savez, plus nous avons de tournois, qu'il s'agisse de compétitions ou de tournois de qualification, plus nos joueurs entrent dans une routine compétitive. Nous avons mis en place une nouvelle stratégie à plusieurs niveaux : que ce soit dans le domaine de la communication ou de la finance."

Mme Mukuna a apporté des réponses



aux questions posées et a clarifié certains points sur la nomination de nouveaux gestionnaires financiers pour les zones afin d'assurer un lien financier efficace entre la CAF et les organismes régionaux.

L'atelier a également entendu les réflexions des directeurs exécutifs sur les opérations dans leurs différentes zones et ils ont livré leurs précieux avis au cours des discussions. Hammami, directeur exécutif de la zone UNAF (Union nord-africaine de football), s'est réjoui de sa réunion de deux jours et a déclaré : "Il est important pour nous, les représentants des régions, d'être en

contact perpétuel avec la CAF, car nous sommes le bras laïc du corps mère.

"Nous venons de vivre un échange riche pour une meilleure collaboration avec la nouvelle direction. De telles rencontres et échanges sont essentiels pour le développement de notre football. Nous avons obtenu les informations clés pour notre vision commune".

À la suite de cette réunion, un nouveau document a été envoyé aux directeurs exécutifs sur de nouvelles orientations sur la manière dont ils vont mieux gérer les organes de zone à l'avenir.

ATHLÉTISME

Le mouvement olympique à fond derrière le CIO

Le CIO peut compter sur ses troupes dans le débat houleux sur un possible retour des athlètes russes et biélorusses dans les compétitions internationales. En tête de cortège, l'ACNO (Association des comités nationaux olympiques).

L'instance présidée par le Fidjien Robin Mitchell a publié un communiqué, au cours du dernier weekend, où elle exprime sans réserve son soutien à la position de la commission exécutive du CIO sur la solidarité avec l'Ukraine, les sanctions contre la Russie et la Biélorussie, et le statut des athlètes des deux pays. Elle explique "partager la ferme conviction que les athlètes ne devraient pas être empêchés de concourir sur la base du passeport qu'ils détiennent et qu'il convient d'explorer une voie permettant aux athlètes russes et biélorusses de revenir à la compétition dans des conditions strictes."

L'ACNOA poursuit : "Nous recon-

naissons qu'il s'agit d'une question sensible et que cette voie et les conditions strictes dans lesquelles les athlètes éligibles pourraient concourir doivent être examinées très attentivement. Nous faisons confiance au CIO pour mener à bien ce processus en consultation avec les fédérations internationales et la famille des comités nationaux olympiques." Sans la moindre surprise, l'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA) se range elle aussi dans le camp du CIO sur la question russe. Réuni à la mi-janvier, son comité exécutif a adopté une résolution dont les termes ouvrent toute grande la porte à un retour des athlètes des deux pays dans la perspective des Jeux de Paris 2024.

"L'ACNOA recommande que tous les athlètes participent aux Jeux olympiques, aux compétitions et aux événements internationaux dans le respect de la Charte olympique, explique-t-elle



dans un communiqué. La participation des athlètes russes et biélorusses à toute compétition doit être exempte de tout signe/indication politique (drapeau ou autre).

L'ACNOA accorde toute sa confiance au président du CIO, Dr. Thomas Bach, à la commission exécutive et à la ses-

sion du CIO pour adopter des mesures adéquates pour la protection et la sauvegarde des intérêts des athlètes ainsi que la préservation de l'autonomie du mouvement olympique. En conclusion, l'ACNOA exprime son soutien sans limite aux propositions du Sommet olympique."

TRAVAIL DES MINEURS

Un défi majeur à relever

Etonam Sossou

Agbé 14 ans, a quitté l'école il y a deux ans sans terminer le cycle du primaire. Dans un garage de Lomé, il s'échine tout seul depuis des heures à démonter le siège d'une vieille bagnole. «Je n'ai pas de salaire, mais quand le client paye le patron pour un travail que j'ai fait, ce dernier me donne quelque chose pour manger», affirme-t-il. Ce mineur vit dans le garage de son patron et passe la nuit dans une chambre sans fenêtre, couverte de vieilles tôles. «En période de pluie, nous sommes obligés de récupérer l'eau qui tombe du toit avec des récipients. Il n'y a même pas de jour de repos dans cet atelier, je ne suis plus en apprentissage comme le

pense mes parents au village mais plutôt exploité», ajoute les larmes aux yeux, le futur mécanicien. Originaire d'Akpadé, dans la préfecture de l'Ogou, Nabidon, 18 ans, se souvient encore du jour où une entremetteuse de son village est venue la chercher pour la placer à Lomé. Elle n'avait alors que 14 ans : «Mes parents ont dit que j'étais désormais sa fille et qu'elle devait tout faire pour que je devienne quelqu'un de bien». Chez sa «tutrice», Fafa faisait le ménage, préparait et vendait de la bouillie et allait souvent travailler chez les enfants mariés de sa patronne «sans être payée». Grondée, insultée, battue, et frappée par ces derniers un jour qu'il manquait 200 FCFA dans la recette des ventes de la bouillie, elle

a fini par s'enfuir et retourner au village. D'autres filles reçoivent environ 10.000 Fcfa. «La femme qui m'a amenée à Lomé avait promis de me payer 15 000 FCFA, mais elle ne me donnait que 5 000 FCFA et gardait le reste», regrette Essé, 17 ans, venue il y a 3 ans de Kpégo, un village au Nord-Ouest de Notsé. «Ce qui m'énervait le plus, c'est quand les enfants m'envoyaient faire leurs commissions, même quand il est tard et que je voulais me reposer». Après deux ans d'exploitation, elle a été renvoyée, pour avoir cassé un verre à boire. «Mon plus grand regret, lâche-t-elle, c'est de n'avoir pas pu continuer l'école». Aujourd'hui, elle est trop âgée pour être acceptée dans une école primaire publique.

Pourtant, Pauline, entremetteuse, est plutôt fière de son travail : «Les quinze filles de mon village que j'ai recrutées et placées dans des familles ont toutes réussi. Elles ont appris un métier ou trouvé un mari». Dans ces transactions, Pauline se présente comme (presque) totalement désintéressée... «C'est gratuit, mais ceux qui ont besoin d'une fille de ménage me remettent souvent l'argent du transport pour moi et pour elle. Certains, satisfaits du travail de la fille, me donnent un peu d'argent en remerciement». Pour convaincre les familles et les enfants, Pauline avance des arguments du genre «si elles se comportent bien, elles trouveront facilement un mari ou un travail bien payé».

Souvent fonctionnaires, ceux qui les emploient savent pourtant qu'ils sont en infraction par rapport au Code du travail. «J'envoie 5.000 par mois aux parents, car sa tante m'a demandé qu'elle travaille et que je lui donne à manger en retour. Quand elle aura 18 ans je vais payer pour qu'elle apprenne un métier», avoue une enseignante qui a engagé une fillette de 12 ans. L'enfant a abandonné l'école pour subvenir aux besoins de sa famille. Dans les milieux ruraux, bon nombre d'enfants cessent aujourd'hui d'être scolarisés. Ils trouvent facilement à s'embaucher comme personnel de maison parce qu'ils demandent peu en échange. La plupart d'entre eux travaillent uniquement pour être nourris tandis que d'autres perçoivent une somme d'argent souvent dérisoire. Un infirmier qui emploie une jeune domestique de 15 ans estime que ce système est une compensation. «Un fonctionnaire n'est pas suffisamment payé. C'est une chance pour lui de pouvoir engager un travailleur moins cher», explique-t-il. Il ajoute que ces enfants échappent ainsi à la famine. Un employé administratif partage cet avis. Pour lui, ces jeunes employés et leurs patrons sont en parfaite col-

laboration même si ces derniers savent qu'ils exploitent ces mineurs. «Moi aussi j'ai à mon service dans ma ferme un jeune garçon de 16 ans. Il garde mes vaches. Ce sont ses parents qui me l'ont demandé, car ils étaient démunis. Je le verse un salaire mensuel de 10.000 Fcfa tout en sachant que c'est insuffisant. Mais je lui ai sauvé la vie!», se vante-t-il.

Les enfants se retrouvent déscolarisés par manque de moyens des parents. «Quand la fin du mois approche, la famille se réjouit. Ma fille ne va plus à l'école, mais avec ce qu'elle gagne je peux acheter au moins des produits de premières nécessité», confie une dame, la cinquantaine, venue toucher le salaire de sa fille, domestique à 16 ans. L'enfant gagne 15.000 par mois. «Je somnolais en classe à cause de la faim. Passer une journée sans manger était monnaie courante. Ma maîtresse me punissait tout le temps et je ne pouvais pas lui parler de ma situation, car je risquais d'être la risée de mes camarades de classe», explique la domestique de 16 ans. C'est pourquoi elle a choisi de travailler, même si elle a bien conscience d'être exploitée.

AFRIQUE

Plus de 100 millions de requins et 4000 éléphants tués par an

Etonam Sossou

Les requins tout comme les éléphants souffrent particulièrement de la destruction de leur habitat naturel, du braconnage et de la surpêche qui les privent de certaines de ses sources de nourriture. L'aménagement des littoraux par l'Homme, la pollution marine et les techniques de pêche destructrices ont tous des incidences sur les habitats naturels marins dont dépend la survie des populations de requins. S'ajoute également le changement climatique auquel nous devons d'importantes transformations qui modifient déjà la distribution de l'espèce et de ses proies. Il n'y a pas que pour sa chair que le requin blanc est chassé à travers la planète. Son foie est également utilisé pour faire de l'huile, sa peau est transformée en cuir qui donnera chaussures, sacs ou portemonnaie, et ses dents sont vendues aux touristes sous forme de colliers. Les éléphants sont également abattus dans certaines parties de l'Afrique, pour garder la taille des troupeaux gérable et contenue dans les réserves. Le nombre d'abattages annuels, dans le cadre d'une politique délibérée, varie d'une année à l'autre, mais dépasse probablement 500 par an.

Au Togo, la population d'éléphants a subi dans les années 90, des pressions qui se sont traduites par l'envahissement des parcs animaliers à des fins anthropiques, mettant en mal les rapports entre les éléphants et les hommes. Néanmoins, il y'a des

éléphants qui vivent dans le parc de Fazao Malfakassa et d'autres à Djamdé. Ceux de Djamdé ne vivent pas dans leur milieu naturel.

Pourtant, des séances de sensibilisation sur la protection des espèces en voie d'extinction dont l'éléphant et le requin sont souvent faites. Aussi, les autorités avaient suspendu l'immatriculation des navires de pêche et la délivrance de licences de pêche aux navires étrangers. Plusieurs navires battant pavillon togolais avaient été radiés du registre pour suspicion de pêche illégale dans les eaux d'autres pays.

Même les organisations internationales, dont EAGLE-Togo, appuient les autorités dans la protection des espèces protégées en voie d'extinction. C'est dans cet ordre que cinq trafiquants avaient été arrêtés au moment où ils s'apprétaient à écouler deux grosses défenses d'éléphant, les 26 et 27 août 2022 à Sokodé. A Lomé, trois trafiquants ont été également arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de deux grosses défenses d'éléphant le 12 novembre 2022, dans un quartier périphérique de la capitale.

Stopper l'hécatombe des requins et d'éléphants très prisés dans la médecine asiatique pour leurs soi-disant vertus aphrodisiaques, reste une équation. Certes, les pays dont le Togo, disposent des textes qui sanctionnent les trafiquants d'espèces protégées, mais le commerce illégal des pièces des espèces en voie d'extinction prend toujours de l'ampleur.



TCE 2022



TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2022

200^{es} Double Chance

Gagnez jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage

GRATTEZ ICI ET GAGNEZ JUSQU'À 500.000 FCFA

Découvrez votre numéro de tirage

NUL SI DÉCOUVERT

S-00000-000

TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2022

200^{es} Double Chance

Gagnez jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage

GRATTEZ ICI ET GAGNEZ JUSQU'À 500.000 FCFA

Découvrez votre numéro de tirage

C-00000-000

200
Fcfa

PROFITE D'UNE
DOUBLE CHANCE
DE GAGNER

GAGNE JUSQU'À
500.000 FCFA
AU GRATTEGE !

REMORTE UN SÉJOUR AU
BURKINA-FASO ET JUSQU'À
10.000.000 FCFA
AU TIRAGE

RAFLE JUSQU'À 100.000 FCFA AVEC TES TICKETS NON GAGNANTS,
AU TIRAGE DES LOTS INTERMÉDIAIRES !

COOPÉRATION

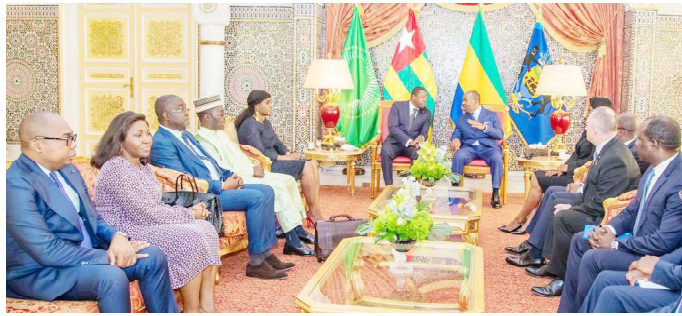
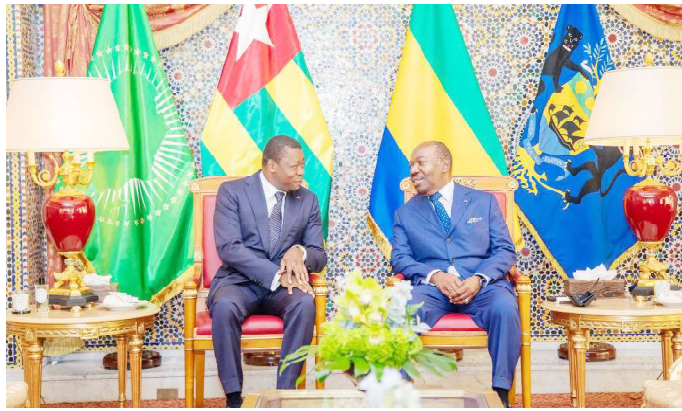
Faure en visite de travail à Libreville

Late Pater

Le Président gabonais Ali Bongo Ondimba a reçu, hier lundi 30 janvier 2023, son homologue togolais, Faure Essozimna Gnassingbé, dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié de 48 heures. Ce séjour s'inscrit dans le cadre du raffermissement des liens d'amitié, de fraternité et de coopération qui unissent les deux pays. Cette rencontre leur permettra de poursuivre leur concertation régulière sur les questions d'intérêt commun, ainsi que sur les sujets continentaux et internationaux de l'heure, à l'instar de la lutte contre les changements climatiques, entre autres.

Cette nouvelle visite en terre gabonaise du Président togolais est, par ailleurs, l'occasion d'un partage d'expériences entre le Gabon et le Togo, à travers notamment la visite de la Zone d'investissement spéciale de Nkok.

Pour rappel, le déplacement de Faure Essozimna Gnassingbé au Gabon intervient après celui effectué



à Lomé par Ali Bongo Ondimba, du 30 novembre au 1^{er} décembre 2022, au cours duquel les deux Chefs d'Etat avaient effectué plusieurs visites de

sites, à l'instar du Lomé Center, du Port Autonome de Lomé et du Centre d'art et de culture appelé Palais de Lomé.

60 ANS DU COUPLE FRANCO-ALLEMAND

De l'antagonisme à la coopération pour le bonheur des peuples...du Togo

Eric J.

Cette année 2023 marque le 60^e anniversaire du "traité de l'Elysée" (signé le 22 janvier 1963) ayant permis un rapprochement entre la France et l'Allemagne. Les relations se sont affirmées au fil des années à travers les efforts des chefs d'Etat de la France et des chanceliers allemands successifs. De Gaulle-Adénauer, Pompidou-Brandt, Giscard d'Estaing-Schmidt, François Mitterrand-Helmut Kohl, Jacques Chirac-Gerhard Schröder, Sarkozy-Merkel, Hollande-Merkel, Macron-Scholz. Au fil des années (à partir de 1970), l'expression «couple franco-allemand» est née.

A l'occasion de la célébration de cet anniversaire, les ambassadeurs des deux pays accrédités au Togo ont indiqué que depuis lors, malgré des changements de couleur politique et l'émergence des sujets de friction entre Paris et Berlin, les deux pays ont eu des positions unifiées



qui ont été le moteur de la construction de l'Europe. Les actions de ce couple se sont traduites aussi dans les relations avec leur partenaires-Etat comme le Togo.

Dans ce cadre, leurs agences de coopération telles que la GIZ et l'AFD, ont traduit dans les faits cette coopération dans les domaines de la décentralisation, l'environnement, le développement rural, la formation professionnelle, l'extension des réseaux électriques, la coopération universitaire, l'industrie, culturelle. « Les 60 ans de la coopération franco-allemande montre tout ce qu'une diplomatie peut faire. C'est l'Europe en marche au service de la coopération entre l'Europe et l'Afrique et il n'y a pas mieux que le Togo comme laboratoire de ce partenariat équilibré, moderne, dynamique, notamment dans le domaine culturel avec deux événements inaugurés à cet effet. D'abord, l'exposition "Togo immersive" et "Togo créatif" », a indiqué l'ambassadeur de France au Togo.

toutes les formes de menaces maritimes, afin de participer au développement de notre économie», avait précisé le Préfet maritime, Capitaine de Vaisseau Neyo Takougnadi. Et lors de l'exercice 2019, l'ambassade de France à Lomé signalait que «le Togo est un des seuls pays à assurer avec efficacité la surveillance de ses eaux territoriales».

Obangamé signifie «mettons-nous ensemble» en langue fang.

Pour la célébration de l'évènement, La Compagnie Sol'Ceil d'Afrik fait une sortie de résidence à l'Institut Français du Togo à Lomé le ven-

dredi 20 janvier. Elle portait sur le programme de formation Danse Traditionnelle et Création d'Aujourd'hui, choisit d'aborder une thématique universelle pour sa troisième création : « Vonvonli » (« la peur existe en Ewé). « C'est Un travail sur les phobies, la peur, « une émotion universelle et profondément humaine, un rappel permanent du caractère précieux de la vie », a dit le chorégraphe togolais Kossi Sénagbé Afidagnigban qui a dirigé la résidence.

Quant à l'exposition en réalité virtuelle « Togo Immersive », c'est le Goethe Institut de Lomé qui a servi de cadre pour le lancement. L'exposition numérique porte sur les plus grands sites naturels et culturels togolais tels que le Palais de Lomé, la maison des esclaves d'Agbodrafo, les grottes de Nok ou encore des maisons Batamariba, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'expo est financée par le Fonds culturel franco-allemand. « Ces deux projets sont les exemples de la coopération culturelle du couple France - Allemagne avec le Togo » a laissé entendre l'ambassadeur d'Allemagne au Togo Matthias Veltin.

SÉCURITÉ MARITIME

L'exercice «Obangame Express 2023», avec 32 nations dont le Togo

(suite de la page 3)

Basé à Naples, en Italie, le NAVEUR-NAVAF gère les forces navales américaines dans les zones de responsabilité de l'U.S. European Command (USEUCOM) et de l'U.S. Africa Command (USAFRICOM). La Sixième Flotte des États-Unis est affectée en permanence au NAVEUR-NAVAF et emploie des forces maritimes dans tout le spectre des opérations inte-

armées et navales.

En rappel, à l'édition précédente, 130 acteurs maritimes étaient outillés de patrouilleurs de haute mer de dernière génération, des embarcations, des vedettes, des remorqueurs et d'un aéronef de l'armée de l'air. Sous la conduite de la Préfecture maritime du Togo, Obangamé Express 2022 a été mené aussi bien en mer qu'à terre et a permis plusieurs rounds opérationnels autour des problématiques comme «immi-

gration clandestine et trafic d'êtres humains», «pollution marine, lutte contre incendie», «lutte contre le trafic d'armes et de drogues», «piraterie maritime». «Au plan national, ces exercices ont permis de fédérer les synergies des différentes administrations pour les rendre beaucoup plus efficaces, en termes de gestion d'une crise, et elles s'en sont montrées à la hauteur (...) Je peux vous dire qu'aujourd'hui, nous sommes très outillés pour lutter contre

toutes les formes de menaces maritimes, afin de participer au développement de notre économie», avait précisé le Préfet maritime, Capitaine de Vaisseau Neyo Takougnadi. Et lors de l'exercice 2019, l'ambassade de France à Lomé signalait que «le Togo est un des seuls pays à assurer avec efficacité la surveillance de ses eaux territoriales».

Obangamé signifie «mettons-nous ensemble» en langue fang.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°292 DE LOTO Sam du 28 Janvier 2023

Le tirage N°292 de LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 28 Janvier 2023 et a fait naturellement des heureux gagnants. Ce tirage a fait un très grand nombre d'heureux gagnants sur toute l'étendue du territoire. Plusieurs gros lots ont été également enregistrés. Ainsi, nous avons:

@LOME

- * 1.084.000F CFA auprès de l'opérateur 60528,
- * 1.000.000F CFA auprès de l'opérateur 60627,
- * 1.000.000F CFA auprès de l'opérateur 50144.

L'intérieur du pays n'est pas en reste. Il a enregistré:

@ANIE

- * 1.550.000F CFA auprès de l'opérateur 20425,

@KARA

- * 1.000.000F CFA auprès de l'opérateur 10044,

@MANGO

- * 1.000.000F CFA auprès de l'opérateur 10523

D'inombrables lots intermédiaires c'est-à-dire, des lots de moins de 1.000.000F CFA ont fait la joie des parieurs sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO SAM

Résultats du tirage N°292 de LOTO SAM du 28 - 01 - 2023

Numéro de base

22	59	07	55	65	03
----	----	----	----	----	----

Numéro bonus

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°736 de LOTO KADOO du 27 Janvier 2023

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 735^e tirage de LOTO KADOO sans bonus.

@LOME

- * 04 gros lots de 3.000.000F CFA auprès de l'opérateur 30127
- * 03 gros lots de 2.500.000F CFA respectivement auprès de l'opérateur 50122, 50335, 60733
- * 09 gros lots de 1.500.000F CFA dont 04 auprès de l'opérateur 30127, un chacun auprès des opérateurs 50329, 60238, et 02 auprès de l'opérateur 60733.

- * 02 gros lots de 1.250.000F CFA respectivement auprès des opérateurs 50122, 50427,

- * 07 gros lots de 1.000.000F CFA dont 03 auprès de l'opérateur 30127, et 04 auprès de l'opérateur 60733.

@ L'INTERIEUR

- * A NOTSE : Deux (02) gros lots de 1.000.000F CFA auprès de l'opérateur 20226

* D'Innombrables lots intermédiaires ont été également enregistrés sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et sur les points de paiement, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,

UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°736 de LOTO KADOO du 27 - 01 - 2023

Numéro de base

28	78	89	14	57
----	----	----	----	----

CYBERCRIMINALITÉ CONTRE LES BANQUES

L'ANCy présente les défis et les opportunités de la cybersécurité aux institutions bancaires

F. Woussou

La cybercriminalité s'est développée ces dernières années, en lien avec l'évolution et l'explosion d'internet. Et depuis un certain temps, il est remarqué que les institutions financières, notamment les banques sont victimes de plusieurs types de cybercriminalité à savoir, l'attaque même de leur système d'information ou bien des fraudes de leurs moyens de paiement digitaux. Etant donné aujourd'hui que les banques ont décidé de se digitaliser, forcément, elles ont agrandi leur surface d'attaque. Ce qui fait qu'actuellement, les cybercriminels tentent de pénétrer le système d'information ou de pas-



Cdt Gbota Gwaliba, Directeur de l'ANCy

ser par des moyens pour pouvoir frauder et soutirer de l'argent. Les pertes de ces institutions financières africaines (incluant quelques-unes du Togo) dues aux attaques

de cybercriminels sont évaluées à plus de 4 milliards de dollars en 2021. Il faut parer au plus pressé pour protéger les données des clients, prévenir les pertes finan-



Vue des participants à l'atelier

cières, préserver la réputation de la banque et assurer la continuité des services essentiels critiques.

L'Agence nationale de Cybersécurité (ANCy), l'autorité nationale en matière de protection de système d'information, a opté

donc de présenter l'écosystème de la cybersécurité du Togo à ces institutions financières, de leur montrer les outils pour renforcer leur capacité en matière de protection de leur système d'information avec son bras technique Cyber Défense Africa (CDA). Un atelier a réuni tout ce beau monde le vendredi 27 janvier 2023 à Lomé.

Selon le Commandant Gbota Gwaliba, Directeur de l'ANCy, il s'agit de trouver des solutions, d'acquiescer des outils et techniques disponibles pour se prémunir des désagréments de la cybercriminalité afin de protéger davantage les données des clients et des institutions financières. «**Il est aussi question de discuter des défis et des opportunités liées à la cybersécurité**», a-t-il indiqué. Il s'est agi aussi de renforcer l'accompagnement de la structure vis-à-vis des banques et établissements financiers, à travers une collaboration et des interactions permanentes.

Les outils de lutte sont des services que CDA offre ou que d'autres prestataires de services du secteur offrent. Cela va des offres de système de pénétration ou bien des services soft qui permettent à des prestataires de cybersécurité de monitorer les systèmes d'informations 24h/24. Ces services permettent de détecter les tentatives d'attaques ou bien de voir s'il y a des mouvements anormaux sur les systèmes d'informations pour pouvoir alerter afin que des corrections soient faites. «**C'est pourquoi nous demandons aux banques de mettre en place des systèmes de sécurité qui travaillent beaucoup plus comme une veille permanente**», a dit le Directeur de l'ANCy.

Palakiyèm Assih, le Directeur Technique de CDA approuve et relève que les cybercriminels perpétuent des attaques qui sont difficilement détectables dans les systèmes d'informations. Ce qui complique encore plus la tâche des équipes de défense. «**Il ne s'agit pas seulement d'installer des technologies et penser que nous sommes sécurisés. Il faut prendre cette lutte dans sa globalité. Une partie concerne les technologies, mais il faut s'assurer également qu'on mette en place des procédures et s'as-**

surer que des spécialistes des entreprises concernées sont formés correctement, mais également que l'ensemble des salariés des entreprises sont sensibilisés à la cybersécurité. C'est en accentuant sur ces trois éléments qu'on peut lutter contre la cybercriminalité», affirme Palakiyèm Assih.

Selon lui, aujourd'hui, les cybercriminels sont bien formés et travaillent en équipes. Ils perpétuent des attaques qui sont très avancées et difficilement détectables. C'est ce qu'on appelle d'ailleurs les "advances persistances threats". Ceci complique plus la tâche aux équipes de défenses. Il est donc important que coté défense, on soit également formé de la même manière et que les équipes travaillent aussi en collaboration et partagé des informations. «**Nous qui travaillons avec l'Etat, devons travailler aussi, notamment, avec les institutions financières mais également avec l'ensemble des entreprises togolaises pour que tout le monde soit au même niveau d'information**», a-t-il indiqué.

Certes, le Togo subit des attaques mais le pays s'est organisé pour pouvoir y répondre. D'où la mise en place de l'ANCy, un cadre opérationnel capable de répondre aux attaques. Le pays a mis en place aussi le Centre national de réponse aux incidents de cybersécurité au Togo (CERT) pour aider toutes les entreprises qui sont victimes de cyberattaques, mais surtout, le Togo a mis en place les règles nationales de cybersécurité que tous les opérateurs de services essentielles doivent respecter. «**Il y a 216 mesures pour pouvoir considérer qu'on est à un niveau acceptable de sécurisation**», fait savoir l'expert de CDA.

Les thèmes suivants: "l'écosystème de la cybersécurité au Togo" et "les institutions financières africaines au cœur des cyberattaques" étaient au cœur du séminaire à l'endroit des responsables des banques et d'autres institutions financières. A en croire le Directeur de l'ANCy, d'autres rencontres de ce genre sont annoncées pour les compagnies d'assurance, les hôtels, les acteurs de la logistique, et même les journalistes.

1 Million

Pour toi chaque jour

Souscris à ton forfait à partir de 300F

*909#

Le Millionnaire
c'est
moi!

Souscris à un forfait. Ça c'est moi. Nel, Volx, ou Mixte à partir de 300F pour être éligible au tirage au sort. Promo valable du 7 Décembre 2022 au 4 Février 2023. Service Client: 888

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.

Togocom